

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société des Officiers de la Confédération suisse.

La réunion générale des membres de la Société des officiers de la Confédération suisse, aura lieu à Genève les samedi et dimanche 30 et 31 juillet et lundi 1^{er} août 1892.

Le comité d'organisation a été composé comme suit :

a) Comité central de la Société des officiers de la Conféd. suisse :

MM. le colonel-brigadier C. Favre, président du comité central et en même temps président du comité d'organisation ; le lieutenant-colonel Turrettini, vice-président ; le lieutenant-colonel Sarasin, rapporteur ; le major Picot, trésorier ; le capitaine Le Fort, secrétaire.

b) MM. le colonel Coutau ; le colonel de la Rive ; le colonel Pictet - de - Rochemont ; le lieutenant-colonel d'infanterie Rigaud ; le lieutenant-colonel d'artillerie Dufour ; le lieutenant - colonel d'infanterie L. Favre ; le major d'infanterie Vaucher ; le major d'artillerie Burgy ; le major d'infanterie Ador ; le major d'infanterie Fazy ; le major d'administration Breithaupt ; le major d'administration Georg ; le capitaine de justice militaire Lachenal ; le major du génie Cartier, président de la Société militaire du canton de Genève ; le capitaine d'infanterie H. Galopin, vice-président de la Société militaire du canton de Genève ; le capitaine d'infanterie Poulin, trésorier de la Société militaire du canton de Genève ; le capitaine d'artillerie Bellamy, vice-secrétaire de la Société militaire du canton de Genève ; le 1^{er} lieutenant d'infanterie H. Patry, secrétaire de la Société militaire du canton de Genève.

A ce comité d'organisation sont adjointes les commissions spéciales suivantes présidées par des membres du comité :

Commission des finances. — Président: M. le capitaine H. Galopin.

Commission des logements. — M. le major Breithaupt.

Commission des banquets. — M. le major Georg.

Commission des fêtes et réception. — M. le lieut.-colonel L. Favre.

Commission de décoration. — M. le major Vaucher.

Commission de police. — M. le lieutenant-colonel Dufour.

Jury des travaux. — MM. les colonels Lecomte, président, Lochmann, Techtermann, Schweizer, v. Elgger.

Le programme de la réunion sera arrêté ultérieurement.

SECTION VAUDOISE

L'assemblée des délégués de la section vaudoise a eu lieu le 5 mars, à 3 h., au Casino-Théâtre, sous la présidence de M. le colonel Thélin.

43 officiers étaient présents, savoir : 5 membres du comité cantonal ; 7 délégués représentant les districts d'Aigle, Aubonne, Aven-

ches, Orbe, Payerne et Rolle ; 31 délégués des sous-sections de Cossonay (3), Lausanne (20), Montreux (3), Morges (3), Ste-Croix (1) et Moudon (1).

Outre les affaires administratives habituelles, l'ordre du jour portait la nomination du comité pour 1892-1894. Ont été désignés pour en faire partie : M. le lieut.-colonel de Charière de Sévère, président ; MM. les majors E. de Meuron et E. Decollogny, le capitaine J.-J. Kohler, le 1^{er} lieutenant F. Secretan.

Deux travaux de concours ont été présentés cette année. Le jury a délivré un prix de 120 francs à M. le major d'artillerie Manuel pour son travail sur le remplacement des munitions dans le corps d'armée et les nouveaux mouvements de l'artillerie de campagne. Le second prix, de 50 fr., à M. le lieut.-colonel Guiguer de Prangins : Organisation, armement et occupation, par une division d'artillerie de position, d'une position de repli.

M. le colonel Ceresole entretient l'assemblée des mémoires du général baron de Marbot. L'auteur de ces mémoires, parfois juste et impartial pour les troupes étrangères au service de la France, sous l'empire, est particulièrement malveillant envers les Suisses. Ou il les passe systématiquement sous silence, ou il en parle en termes d'une injustice voulue. Notamment dans son récit de la campagne de Russie et de la bataille de Polotsk où, de l'avis de tous les auteurs, les régiments suisses se distinguèrent — l'empereur les porta même à l'ordre du jour de l'armée —, le général de Marbot se montre d'une malveillance incroyable. Il les accuse d'avoir fui devant les Russes.

La *Revue militaire suisse*, par la plume de M. le colonel Lecomte, répond actuellement aux mémoires de Marbot. La dernière livraison est consacrée à la guerre d'Espagne ; la prochaine traitera sans doute de la campagne de Russie. Ces articles sont pleins d'intérêt et réhabilitent les soldats suisses en faisant justice de la malveillance du général français. M. le colonel Ceresole se demande s'il n'y aurait pas lieu, dans ce même but de réhabilitation, que la Société des officiers se nantît de la chose et nommât une commission d'hommes compétents, chargés de reprendre la question, l'examiner à fond en s'aidant de tous les documents qui pourraient être réunis, et dont le travail serait publié en réponse aux accusations des mémoires. Il propose donc que le comité de la section vaudoise des officiers soit chargé de s'adresser au comité central pour que celui-ci, après avoir, s'il le juge convenable, consulté la prochaine assemblée générale, nomme une commission chargée de faire un rapport sur les accusations portées contre les régiments suisses au service de France, dans les mémoires du général baron de Marbot, et spécialement dans le chapitre X du 3^e volume de ces mémoires. — Adopté à l'unanimité.

